

LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

100% DE RÉUSSITE AU DIPLOME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 89%
- Un partenariat avec une compagnie artistique d'éducation populaire, la Cie Pasarela, pour les UC de mention 3 et 4.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :
11 760 € + 50 €
de frais de dossier
(les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 15 €

Coût en modulaire :
UC 1 (182 heures) : 2730 €
UC 2 (175 heures) : 2625 €
UC 3 (182 heures) : 2730 €
UC 4 (175 heures) : 2625 €
Positionnement (35h) : 525€

Module optionnel
accueil et intégration de personnes en situation de handicap (35h) : 525€.

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ELIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur le CPF monétisé sur : www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

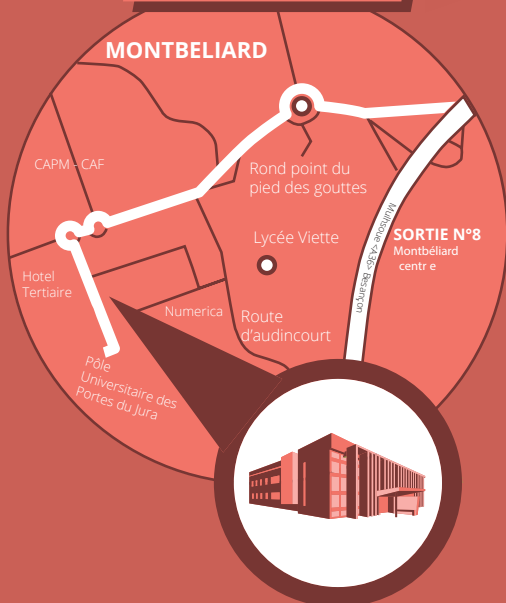
• Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.

• Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.

Trajectoire formation

PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Formation en alternance

Animation culturelle

En partenariat avec



COMPAGNIE PASARELA

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat)
Spécialité « Animateur »

- En 1 an : de septembre 2024 à juin 2025
- En 2 ans : de septembre 2024 à septembre 2026

À MONTBÉLIARD

Trajectoire formation

Animateur.trice professionnel

LE MÉTIER

L'animateur.trice jeunes :

- construit une offre de loisirs favorisant la rencontre et la responsabilisation du. des jeune.s ;
- crée des espaces d'engagement citoyen et de prise d'initiative en lien avec le territoire ;
- valorise la jeunesse comme ressource du territoire ;
- fait repères pour les jeunes, les parents, les partenaires.

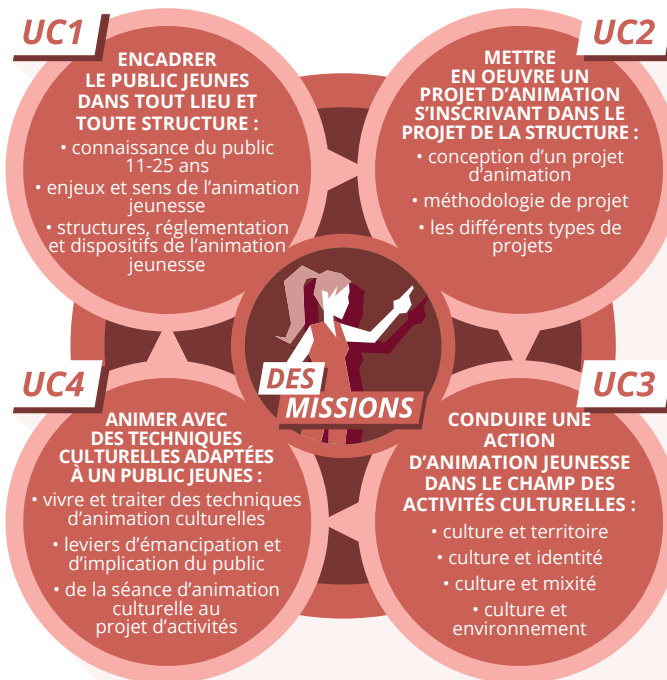
Les spécificités de l'animation jeunesse :

L'animateur.trice jeunes, fort d'une connaissance fine du public jeunes et de son cadre d'intervention, est en capacité de concevoir des projets d'animation et d'accompagner les jeunes dans la création de projets.

A partir de leurs besoins et attentes, il coconstruit avec les jeunes des projets d'activités mobilisant des techniques d'animation adaptées, notamment culturelles.

L'animation culturelle est pour l'animateur jeunes un levier d'émancipation, d'épanouissement au service des jeunes et de l'éducation populaire.

LA FORMATION



Durée totale :

En centre de formation :
112 jours, soit 784 heures, dont :

- 5 jours de positionnement ;
- 5 jours de module additionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap - optionnel.

En stage pratique :
88 jours, soit 616 heures

Soit un total de 1 400 heures.



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

Conditions d'accès à la formation :

- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

• Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Sélections :

Épreuves de sélections organisée une fois par mois à partir de mars 2024.

Nous contacter pour les dates précises.

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.

Après la formation :

Le calendrier de la formation est conçu pour pouvoir poursuivre en juin et juillet 2023 sur un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), ce qui permet d'obtenir un double diplôme.